

Le deuxième souci du Groupe des Dix quant au commerce des services est plus sérieux. Il a pour origine un désaccord fondamental au sujet des rôles respectifs des gouvernements et des marchés dans le processus de développement. Selon les porte-parole du Groupe des Dix, certains secteurs clés des services - les télécommunications ou les services financiers, par exemple - constituent les "postes de commandement" de la croissance et du développement futurs, et doivent à ce titre être guidés par le gouvernement. Cette notion de l'importance cruciale du contrôle gouvernemental a été renforcée par l'idée que l'établissement de règles multilatérales en matière de services obligerait inévitablement à soulever les questions tout aussi délicates des investissements et de la protection de la propriété intellectuelle. (Il exigera également que soient étudiés les déplacements temporaires de main-d'oeuvre, question à l'égard de laquelle nombre de pays développés se sentent dans une situation politique délicate.)

Cet aspect du conflit au sujet du commerce des services ne doit pas être considéré uniquement en fonction du GATT, mais aussi dans le contexte beaucoup plus vaste de la stratégie de croissance axée sur l'ajustement. C'est ainsi, par exemple, qu'un marché des capitaux étroit et fonctionnant mal constitue un obstacle structurel de premier ordre à la restauration du crédit et à la reprise de la